

COMMUNE DE HOCHSTETT



Bulletin d'Information

Le Maire

L'Adjoint au Maire

Les Conseillers Municipaux

Le Personnel Communal

Vous présentent

**Ses meilleurs voeux
pour
l'année 2009**

Décembre 2008

Le Mot du Maire
Le Balayage
Le Conseil Municipal et les Commissions
Le Bilan Chiffré de 2008
Le Monument aux Morts
La Rénovation Extérieure de l'Eglise
Arrêté Préfectoral du 14/11/2008
La Carte Communale
Le Compostage Individuel
Le SCOT et la Fête de la Chapelle
L'Etat Civil et la Fête des Aînés



LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Concitoyens,

Elu pour la troisième fois consécutive, c'est avec grand plaisir que je rédige cet éditorial du 1er bulletin d'information de ce nouveau mandat municipal. Je tiens encore une fois à remercier toutes celles et tous ceux qui, très nombreux, ont, par leur vote, participé à l'expression de la démocratie en élisant leurs représentants pour les six prochaines années. Nous allons nous montrer dignes de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous poursuivrons avec dynamisme l'action menée tout au long des treize dernières années avec une équipe municipale renouvelée et motivée dans l'intérêt général et au service de tous, pour un village toujours plus accueillant.

Alors que l'année se termine, on pourra dire que 2008 restera gravée dans les annales, mais pas dans le bon sens du terme. Jamais au cours des temps modernes, la France et surtout la planète toute entière n'auront subi une crise aussi grave et aussi profonde. Après la crise financière qui, à grands coups de renfort par centaines de milliards de dollars et d'euros, semble à présent jugulée, nous voilà désormais au bord d'une crise économique majeure dont personne, à ce jour, ne peut prédire l'ampleur et ses conséquences :

- le chômage qui semblait s'être stabilisé, progresse à une vitesse vertigineuse, notamment dans le bâtiment et l'industrie automobile qui à elle seule emploie près de 10% de la population active française,
- l'inflation paraît maîtrisée, mais ne reflète pas le pouvoir d'achat de nos concitoyens qui selon leurs dires et la publication des diverses études économiques, se détériore de jour en en jour,

- au niveau de l'Etat, le déficit budgétaire s'aggrave d'année en année, alors que le retour à l'équilibre pour 2012 était le maître mot de la campagne présidentielle de 2007 ; mais quelle recette utiliser quand l'importance de la dette publique atteint des sommets historiques avec plus de 1.100 milliards d'euros, que son remboursement et le paiement des intérêts sont un véritable gouffre budgétaire.

Pendant ce temps, notre commune réalise, un après l'autre, les objectifs que s'était fixée la nouvelle équipe municipale en mars dernier. Le projet « vivre à Hochstett demain » s'articulait autour de dix points dont trois sont déjà réalisés et dont trois autres sont en cours de réalisation. Je reviendrai plus en détail sur certains d'entre eux dans les pages suivantes, notamment le Monument aux Morts dont notre village et ses habitants, jeunes et moins jeunes, peuvent être fiers d'avoir, 90 ans après l'armistice de 1918, rendu hommage à leurs fils morts pour la patrie.

En 2009, nous poursuivons notre engagement. La finalisation de la Carte Communale, le réflexe écologique, le réaménagement de la salle du conseil municipal, la poursuite du fleurissement seront les axes prioritaires. Concernant ce dernier point, nous faisons les efforts nécessaires pour embellir notre village et je tiens à remercier tous ceux et toutes celles qui entretiennent les fleurs et les arrosent.

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, nous sommes rentrés dans le temps de l'Avent, temps de l'attente et du partage par excellence. Profitons donc de cette période qui marque l'entrée de l'hiver, plus calme et plus reposante pour beaucoup d'entre nous, pour prendre un peu de recul, favoriser la vie de famille, sans oublier les plus démunis et les plus fragiles.

Permettez-moi, en cette veille de Noël de vous souhaiter d'agréables Fêtes de fin d'Année et de présenter à toutes et à tous, sans oublier nos malades, mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour l'Année nouvelle.

Que 2009 vous apporte la Réussite, la Joie et le Bonheur, mais qu'elle vous garde surtout en bonne Santé, c'est bien là l'essentiel.

JOYEUX NOEL 2008
BONNE et HEUREUSE ANNEE 2009

Votre Maire,
Clément JUNG



LE BALAYAGE

Afin d'améliorer la propreté de notre village, la municipalité a décidé d'acquérir son propre matériel à savoir :

- une balayeuse munie d'un balai « acier, polyester », d'un bac ramasseur et d'une brosse rotative permettant de curer les caniveaux.
- un désherbeur thermique pour nettoyer les endroits plus difficiles d'accès.



Le coût d'acquisition de l'ensemble s'élève 5.635€HT, subventionné à hauteur de 70%, soit 3.944,50€ Cette aide est versée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, à condition de ne plus utiliser de pesticides et autres produits polluants.

Ne possédant pas d'engin agricole, la commune a confié, après plusieurs consultations, les travaux de balayage à Monsieur Jean-Marie OSTER, pour un prix horaire de 45€HT, comprenant la rémunération salariale et celle du tracteur.

Le balayage qui se fera de façon régulière (au moins 4 ou 5 fois l'an), ne devrait pas inciter les usagers que nous sommes tous, à baisser les bras et ranger leurs balais. Ce n'est pas le but, bien au contraire. Nous vous invitons donc à poursuivre le balayage des trottoirs et des caniveaux et à les tenir dégagés en période neigeuse.

LE CONSEIL MUNICIPAL



LE CONSEIL MUNICIPAL

Au cours de l'année 2008, le Conseil Municipal s'est réuni sept fois.

Voici les principales décisions qui ont été prises :

22 février

- approbation des deux comptes administratifs 2007 : le principal et l'assainissement.

16 mars

- installation du Conseil Municipal,
- élection du maire par 10 voix et 1 abstention pour Clément JUNG,
- fixation du nombre d'adjoints à un seul par 7 voix contre 4,
- élection du premier adjoint par 10 voix et 1 abstention pour Dany SCHAEFFER.

7 avril

- vote des deux budgets primitifs : le principal et l'Assainissement,
- fixation des quatre taxes : les taux de 2007 ont été reconduits,
- fixation du tarif des redevances "assainissement" : conditions inchangées,
- fixation du tarif des redevances "Ordures Ménagères" : les tarifs 2007 ont été reconduits,
- constitution des commissions (voir page suivante),
- fixation des indemnités du maire et de l'adjoint,
- acquisition d'un Monument aux Morts.

15 mai

- accord pour la rénovation extérieure de l'église pour un montant de 13.088€HT,
- accord pour l'acquisition d'un monument aux Morts pour 10.000€TTC,
- cession de 6,32 ares de terrains au profit du Département pour l'élargissement de la D139.

27 juin

- signature d'une convention avec un particulier pour le rejet des eaux blanches,
- carte communale : compte rendu des 3 réunions tenues par la commission d'urbanisme,
- accord pour signature d'une promesse de vente pour la parcelle n°12/45 d'une superficie de 50,44 ares pour la somme de 113.800€

19 septembre

- classement dans le domaine public de certaines voiries communales,
- acquisition d'une balayeuse et d'un désherbeur thermique pour 5.635€HT,
- finalisation des travaux du fossé en aval de la rue des Prés,
- renouvellement du bureau de l'Association Foncière.

5 décembre

- adoption du règlement du service public d'assainissement,
- adoption d'une taxe de branchement au réseau d'assainissement de 800€pour une maison individuelle et 600€pour un appartement dépendant d'un collectif,
- balayage : fixation du prix horaire à 45€HT.

LES COMMISSIONS

Suite aux élections, le Conseil Municipal a, dans sa séance du 7 avril dernier, procédé à la constitution des Commissions comme suit :

Communauté des Communes Au Carrefour des Trois Croix

Titulaires : Clément JUNG, Antoine LAUGEL, Dany SCHAEFFER,

Suppléants : Bernard SCHWARTZ, Marie-Paule OSTER, Daniel REISS.

SICTEU (Syndicat Intercommunal de Traitement des Eaux Usées)

Titulaires : Clément JUNG, Dany SCHAEFFER,

Suppléants : Antoine LAUGEL, Daniel REISS.

SIVU : Terrain de football de Bernolsheim

Titulaires : Clément JUNG, Bernard SCHWARTZ,

Suppléants : Jean-Louis FREY, Marie-José LEBEAU.

SDEA en remplacement du Syndicat des Eaux de Hochfelden : Clément JUNG.

Les Commissions Communales : le maire préside toutes ces commissions

Commission d'appels d'offres :

Titulaires : Jean-Louis FREY, Sébastien LELOUP, Daniel REISS,

Suppléants : Antoine LAUGEL, Marie-Paule OSTER, Dany SCHAEFFER.

Commission d'assainissement : Daniel BURG, Sylvie REYMANN,
Dany SCHAEFFER.

Commission d'urbanisme : Marie-José LEBEAU, Antoine LAUGEL, Marie-Paule
OSTER, Daniel REISS, Dany SCHAEFFER.

Commission de fleurissement : Daniel BURG, Sébastien LELOUP, Marie-Paule
OSTER, Joseph HAAG.

Commission communication : Marie-Paule OSTER, Daniel REISS,
Dany SCHAEFFER.

Commission des impôts directs : 12 titulaires et 12 suppléants.

Les autres représentations

Délégués au SAGEEECE : Antoine LAUGEL, Bernard SCHWARTZ,

Représentant des familles : Muriel BOTTI - BALLINGER,

Représentants au CCAS : Daniel BURG, Sébastien LE LOUP,

Marie-Paule OSTER; Sylvie REYMANN,

Correspondant Défense : Clément JUNG.

Le Maire Clément JUNG a été élu, 1er Vice-président du SICTEU et 2^{ème} Vice-président de la Communauté des Communes Au Carrefour des Trois Croix.

BUDGET ET COMPTE ADMINISTRATIF

Comme dans la plupart des entreprises, la fin de l'année civile est, pour les collectivités territoriales, la date choisie pour arrêter et présenter les comptes. Nous vous proposons donc, comme les années passées, un point complet de la situation financière de notre Commune pour l'année 2008 :

sur la page intérieure du présent bulletin, il vous est possible de comparer, poste par poste, les chiffres du budget 2008 avec les sommes réellement engagées tant en dépenses qu'en recettes au cours du même exercice.

sur le tableau ci-après, l'évolution depuis 2003, de la trésorerie disponible et de la dette au 31 décembre de chaque année.

Année	31/12/03	31/12/04	31/12/05	31/12/06	31/12/07	31/12/08
Emprunts	175.163	94.565	54.507	37.273	0	0
Avoirs	-49.800	-23.248	118.893	181.370	211 734	253 512

les chiffres sont tous exprimés en euros.

L'état de la dette

Comme nous l'avons déjà écrit l'an passé, notre commune est entièrement désendettée et le dernier emprunt a été remboursé par anticipation courant 2007 pour un montant de 37.273€ Cette situation est un atout formidable pour la gestion et le développement futur de notre municipalité en cette période de crise financière où les crédits sont chers et difficiles à obtenir. Notre budget connaît cependant une petite faiblesse dans la mesure où il dépend pour plus de 60% des aides de l'Etat qui, au cours des années à venir, risque de se désengager progressivement des Collectivités Territoriales.

Autres points budgétaires à préciser

- Les taux des quatre taxes communales sont restés inchangés en 2008 et ce pour la cinquième année consécutive.
- Les taxes d'assainissement n'ont pas évolué depuis six ans et sont de 0,75€ par m³ d'eau consommée et de 75€ pour la part fixe ; le remboursement de la dette permet dorénavant d'équilibrer le budget « Assainissement » dont la principale dépense demeure la contribution au SICTEU (54€HT par habitant, soit 13.729,77€TTC) ; cette dépense est en augmentation de 1,9% par rapport à l'exercice 2007.
- Ordures ménagères : nous ne répercutons pas systématiquement les augmentations demandées par le SMITOM pour les frais d'incinération ; ainsi cette redevance est restée inchangée en 2008 et s'élève pour la quatrième année consécutive à 156€et 218€pour une poubelle de 120, respectivement 240 litres.

LE MONUMENT AUX MORTS



En date du 15 mai 2008, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de doter notre village d'un Monument aux Morts. Si la décision officielle fut prise en 2008, l'idée remonte à plusieurs années, mais les dates de naissance et les dates de décès de certaines victimes ont nécessité des recherches plus ou moins longues.

A partir de là, 2008 nous paraissait une année de choix pour réaliser notre projet : 90^{ème} anniversaire de la fin de la première guerre mondiale et disparition du dernier poilu français.

Les travaux furent confiés à l'entreprise SATTLER de Brumath pour un montant de 10.000€TTC.

Comme 4 des 5 victimes sont tombés durant la grande guerre, l'inauguration le 11 novembre 2008, 90 ans après la signature de l'armistice, s'imposait. Hormis une météo capricieuse mais de saison, la cérémonie inaugurale s'est déroulée dans les meilleures conditions en présence du député François LOOS, du curé Pierre ALIMASI, de la chorale et des anciens combattants de Hochstett et de la fanfare municipale de Wingen près Lembach.



Nous réitérons nos remerciements à notre député qui a honoré cette cérémonie de sa présence malgré un planning chargé en ce 11 novembre, marqué par un grand anniversaire, ainsi qu'à la fanfare de Wingen qui a rehaussé cette manifestation par l'interprétation brillante de morceaux choisis.

Merci au Conseil Municipal grâce auquel cette réalisation a été possible ; merci à toutes celles et à tous ceux qui se sont déplacés pour assister à ce moment historique de notre village où tous ensemble nous avons honoré la mémoire de nos victimes de guerre et accompli notre devoir de mémoire.

LA RENOVATION EXTERIEURE DE L'EGLISE

2008 nous a également permis d'exécuter un autre projet qui figurait dans la liste des points proposés lors des dernières élections municipales : la rénovation extérieure de notre église ; les travaux d'intérieur avaient déjà été réalisés au cours de l'été et de l'automne 2002.

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise de peinture BRONNER de Hochfelden ; le coût s'élève à 13.230€HT ; la fin des travaux fut fixée à fin octobre, début novembre, avant l'inauguration du Monument aux Morts.

Les travaux ne se limitèrent pas à la mise en peinture des façades et des boiseries, ils furent également l'occasion d'appliquer un traitement contre l'humidité et l'apparition du salpêtre sur la partie basse des murs et de poser des tôles thermo-laquées sur les planches de rives difficiles à entretenir.

Avec le pavage des allées du cimetière et l'édification d'un columbarium en 2006, les travaux entrepris en 2008 sur les parties extérieures de l'église nous offrent à présent, un ensemble cohérent par la mise en valeur d'une église claire et lumineuse, qui nous invite à la contempler, à la fréquenter ou tout simplement à la visiter.



ARRETE PREFECTORAL du 14 novembre 2008

Une étude financée par l'Etat sur l'ancienne décharge industrielle des mines de pétrole de Pechelbronn a mis en évidence une contamination des eaux des nappes souterraines et superficielles au-delà des limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

La zone concernée correspond à celle de l'emprise des puits miniers et de forages fuyants des anciennes mines.

Les captages publics d'alimentation en eau potable ne sont pas impactés ; seule l'eau émanant de puits privés ou de sources pourrait l'être. Pour en avoir la certitude, une analyse de l'eau s'impose.

A noter que les restrictions portent sur tout usage destiné à la consommation humaine et animale, à l'arrosage des potagers et des vergers et au remplissage des piscines.

Pour notre commune, sont concernées les habitations du lotissement « le hameau » ainsi que celles situées de part et d'autre de la route de Pfaffenhoffen.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à la mairie.

LA CARTE COMMUNALE

Comme annoncé dans le bulletin municipal de décembre 2007, nous avons revu l'étude de la Carte Communale pour en modifier son périmètre.

La commission d'urbanisme, composée de six membres, s'est réunie trois fois ; le compte rendu de ces réunions de travail a été communiqué au Conseil Municipal en date du 27 juin 2008.

Lors de la réunion PPA (Personnes Publiques Associées) du 14 octobre 2008, aucune des personnes présentes représentant les différents organismes (DDE, SDEA, Département et Chambre d'Agriculture du Bas Rhin, Région Alsace, SCOTAN, COM/COM Au Carrefour des Trois Croix, Commune de Mommenheim, Commission d'urbanisme de Hochstett) n'a remis en cause le périmètre qui leur fut proposé.

Une enquête publique se tiendra durant un mois, du lundi 5 janvier au mercredi 4 février 2009, aux lieux, dates et heures suivants :

A la Communauté des Communes Au Carrefour des Trois Croix à Berstheim

le lundi 5 janvier de 16h à 18h

le mardi 20 janvier de 14h à 16h

A la mairie de Hochstett

le jeudi 15 janvier de 8h à 10h

le vendredi 30 janvier de 10h à 12h

le mercredi 4 février de 14h à 18h

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Nos poubelles contiennent 30% de déchets organiques : déchets de jardin et ménagers. Aussi le Conseil Général, l'ADEAN et le SMICTOM mènent-ils ensemble, en partenariat avec les Communautés de Communes de l'Alsace du Nord, une action qui s'inscrit dans le cadre du compostage individuel afin que ces détritrus puissent être traités et transformés sur place.

Le compostage se pratique toute l'année, même s'il fonctionne au ralenti durant l'hiver. Selon les saisons, quelques gestes ou astuces facilitent l'obtention et l'utilisation d'un compost de qualité qui n'a rien à voir avec l'accumulation des déchets pourrissant sur un tas au fond du jardin.

Fabriquer son propre compost, c'est :

- faire un geste pour la qualité de notre environnement avec moins de déchets organiques dans notre poubelle et dans nos déchetteries.
- un amendement organique complet, équilibré et gratuit pour le jardinier.

Le compost apporte aux plantes tout ce dont elles ont besoin pour vivre et s'épanouir ; son utilisation régulière rend la terre fertile, meuble, plus facile à travailler et moins gourmande en eau.

Le 12 décembre 2008, notre Communauté des Communes a pris la décision d'adhérer à cette action afin que les habitants de nos quatre villages puissent également profiter, s'ils le souhaitent, des avantages de cette offre promotionnelle.

Suite à cette adhésion, nous organiserons au cours du mois de janvier 2009 à Hochstett même, une réunion d'information où une personne compétente nous livrera la recette de la réussite d'un bon compost en s'appuyant sur son expérience personnelle et la projection d'un film d'une durée de 15 à 20 minutes. Elle répondra également à toutes vos questions sur le compostage en particulier et le jardinage en général. A l'issue de cette rencontre, il y aura possibilité de commander un composteur en bois de mélèze d'une contenance de 1m³ au prix de 25€ pour un coût réel d'environ 70€

Faire son propre compost évite de véhiculer les déchets et permet l'obtention d'un engrais naturel et gratuit pour le potager. C'est à terme la réduction des traitements chimiques et de l'arrosage. En deux mots, c'est tout bénéfique pour le jardinier, l'environnement qui en a bien besoin et surtout le consommateur de fruits et de légumes frais que nous sommes tous.

SCOT – SCOTAN

De façon générale, le SCoT est un document de planification territoriale qui fixe les orientations générales de l'organisation de l'espace :

- Il détermine les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser, et les espaces naturels, agricoles et forestiers.
- Il doit permettre de satisfaire les besoins en logements, activités économiques, équipements publics en veillant à la desserte en moyens de transports, à la préservation des ressources naturelles et à l'utilisation économe et équilibrée des sols.
- Il assure la cohérence des politiques d'habitat, de déplacements, d'équipement commercial ou d'environnement des différentes collectivités.

Pour l'Alsace du Nord, ce schéma est désigné sous l'appellation SCoTAN (Schéma de Cohérence Territoriale de l'Alsace du Nord).

Depuis 2008, le SCoTAN qui est un Syndicat Mixte, est présidé par M. Claude STURNI, Maire de Haguenau ; la direction étant assurée par M. Philippe STREBLER.

Quelques données chiffrées :

Décembre 2001 : délimitation du périmètre du SCoTAN,

Décembre 2003 : création du Syndicat Mixte par le préfet,

Novembre 2004 : engagement de la procédure d'élaboration,

Décembre 2007 : arrêt du projet du SCoTAN,

Une phase de consultations et d'enquête publique en vue de l'approbation du SCoTAN fin 2008, début 2009.

Composé de 11 membres lors de sa création en 2003, il en compte 10 à ce jour (9 communautés de Communes dont celle Au Carrefour des Trois Croix et une commune isolée : Bitschhoffen) depuis la fusion des Com/Com de la vallée de la Sauer et de Pechelbronn, soit au total 90 communes.

Au 1^{er} janvier 2007, sa population comptait 150.000 habitants pour une surface de 970 km² se répartissant comme suit :

- 47% : forêts,
- 34% : surfaces agricoles,
- 19% : surfaces urbanisées.



FETE DE LA CHAPELLE



Le dimanche 22 juin, l'association des "Amis de la Chapelle" a organisé pour la deuxième année consécutive la fête sur les lieux même de la Chapelle depuis sa restauration en 2005 / 2006. Le Président et tous les membres du comité tiennent encore à vous remercier pour votre soutien et votre participation active au bon déroulement de cette manifestation dont le bilan financier fut de 2.092,99 €net.

Lors de sa réunion du 21 novembre dernier, le comité de l'association a décidé de reconduire cette manifestation le dimanche 14 juin 2009 ; la date a été avancée d'une semaine par rapport aux années précédentes en raison de la fête de la musique qui sera organisée quasiment partout le dimanche 21 juin. Le programme de la fête qui n'est pas encore définitivement arrêté, vous sera communiqué le moment venu.

Nous vous signalons également que la prochaine Assemblée Générale se tiendra le vendredi 24 avril 2009 à l'ancienne laiterie ; vous êtes cordialement invités à y assister et nous faire part de vos suggestions et propositions pour l'organisation de la journée du 14 juin.

Le préalable de votre participation à cette assemblée est l'acquittement de la cotisation statutaire de 5 €/an.



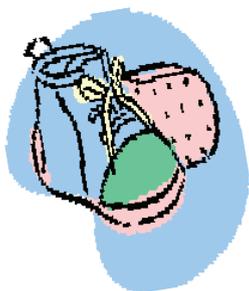
CHIENS ERRANTS, DEJECTIONS CANINES

Certains chiens gambadent librement à travers le village sans être accompagnés de leurs maîtres. Nous vous rappelons que les chiens errants présentent un danger réel pour la population et tout particulièrement pour les enfants. Nous comptons donc vivement sur le bon sens de leurs propriétaires afin que ces vagabondages ne se reproduisent plus.

Lors des promenades de vos chiens à travers les rues du village, il vous est demandé de veiller à la propreté des trottoirs. Le personnel communal n'est pas à votre service pour enlever les déjections canines. Merci pour lui.

ETAT CIVIL de l'année 2008

Naissances :



- Fanny MATHERN, le 23 mars 2008
- Noa LINGENHEIM, le 12 mai 2008
- Paul PERSON, le 11 avril 2008
- Manon OSTERTAG, le 6 juillet 2008
- Lukas WEIBEL, le 17 juillet 2008
- Margaux AUBRY, le 19 octobre 2008
- Cloé REYMANN, le 11 décembre 2008

Nous adressons nos félicitations aux heureux parents.

Décès



Nous déplorons le décès

- de Léon PFLUMIO, survenu le 24 février 2008, à l'âge de 84 ans.
- de Conceiçae BUHREL, survenu le 24 mai 2008, à l'âge de 35 ans.
- de Robert BORNERT, survenu le 13 décembre 2008, à l'âge de 81 ans.

Grands Anniversaires

Au cours de l'année 2008, la municipalité a fêté trois anniversaires :



- les 80 ans de Marie BURG, le 14 mars 2008
- les 80 ans de Jean-Paul GUTH-OSTER, le 23 juin 2008
- les 85 ans de Juliette OSTER, le 10 mai 2008

Nous renouvelons tous nos vœux de bonheur aux heureux jubilaires et leur souhaitons encore de vivre beaucoup de grands moments comme ceux là.



Noces d'Or

- le 15 novembre, les époux Marie-Thérèse LUDWIG et René BURG ont eu la joie de célébrer leurs Noces d'Or.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux jubilaires.

FETE DES AINES

La rencontre des aînés se tiendra le dimanche **11 janvier 2009** au centre socioculturel et sportif de BERSTHEIM où le désormais traditionnel pot au feu sera servi. Seront de la fête, les personnes de plus de 60 ans, les membres du Conseil Municipal, le personnel communal ainsi que les conjoints.